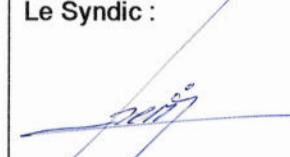
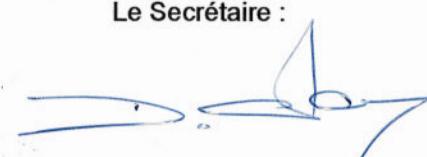


COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

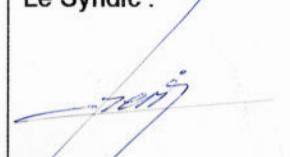
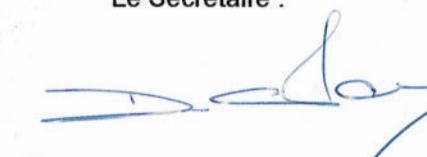
PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Approuvé par la Municipalité de Villars-Sainte-Croix dans sa séance du : 14 août 2006

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

Georges Cherix David Golay

Soumis à l'enquête publique du : 21 mars au : 19 avril 2007

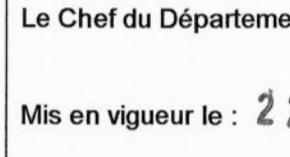
Le Syndic :  Le Secrétaire : 

Adopté par le Conseil Général de Villars-Sainte-Croix dans sa séance du : 07 FEV. 2007

Le Président :  La Secrétaire : 

Approuvé préalablement par le Département compétent

Lausanne, le : 11 MAI 2009

Le Chef du Département :  

Mis en vigueur le : 22 FEV. 2010

CERTIFIÉ CONFORME
Service du développement territorial

GEA Vallotton et Chanard SA - architectes - urbanistes FSU - 28, Rue de Bourg - CH - 1003 Lausanne

Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine - Tél. 021 310 01 40

Villars-St-Croix_PGA_V5_adoption_CG.mcd

LEGENDE

① Zone du village (voir plan éch. 1:1'000)

Zone de villas A

Zone de villas B

Zone d'habitat collectif

Zone industrielle

Zone d'utilité publique

Zone intermédiaire

Zone de verdure

Rideaux d'arbres

Zone agricole

Zone agricole protégée

Aire forestière

Secteur faisant l'objet de la délimitation de lisière à l'échelle 1:1'000

I "Les Dalles" (9 février 2006)

II "Mont-de-Faux" (11 février 2005)

Limite des 10 m. à la lisière forestière

Limite du territoire communal

Zone à occuper par plan spécial:

④ PPA "En Coulaye" (en cours d'approbation)

Zone régie par plan spécial:

③ Plan partiel d'affectation "Relais Fleuri" (légalisé le 11.12.2003)

② Plan partiel d'affectation "La Vignettaz" (légalisé le 13.09.2000 et addenda approuvé le 21.08.2003)

⑤ Plan partiel d'affectation "La Pierreire" (légalisé le 14.10.1997)

⑥ Plan d'extension partiel "En Fara" (légalisé le 09.01.1974 et addenda approuvé le 09.11.2001)

⑦ Plan d'extension partiel "En Fornache" (légalisé le 26.10.1977)

A titre indicatif:

Vignes

